

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2016

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Produits	
Annexe A - Amortissement	
Annexe A - Virements interfonds	

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS SAINT-LAURENT

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DU BAS SAINT-LAURENT, qui comprennent le bilan au 31 mars 2016, l'état des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et de l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DU BAS SAINT-LAURENT au 31 mars 2016, ainsi que des résultats des ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



BLOUIN COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS INC.



PIERRE BLOUIN, CPA AUDITEUR, CA

Rimouski, le 6 juin 2016

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2016

	<u>2016</u>			<u>2015</u>	
	<u>Fonds d'adminis- tration générale</u>	<u>Fonds d'immobi- lisations</u>	<u>Fonds de contri- butions pénales</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
PRODUITS (Annexe A)	1 138 042 \$	- \$	- \$	1 138 042 \$	1 118 866 \$
CHARGES					
Salaires	877 343	-	-	877 343	786 053
Avantages sociaux	142 375	-	-	142 375	129 904
Amortissement (Annexe A)	-	6 485	-	6 485	7 365
Associations et cotisations	3 877	-	-	3 877	2 950
Assurances	3 277	-	-	3 277	3 614
Bureau et fournitures informatiques	16 995	-	-	16 995	16 025
Documentation et abonnement	312	-	-	312	667
Entretien et réparations	3 188	-	-	3 188	2 780
Formation	5 726	-	-	5 726	6 325
Frais d'activités	5 505	-	-	5 505	1 169
Frais de déplacements	35 205	-	-	35 205	38 780
Frais de projet "Contributions pénales"	-	-	14 546	14 546	23 560
Frais de fonction	17	-	-	17	100
Frais du conseil d'administration	1 418	-	-	1 418	1 759
Frais de consultants	39 340	-	-	39 340	-
Frais de recrutement	-	-	-	-	3 569
Honoraires professionnels	7 216	-	-	7 216	8 927
Intérêts et frais bancaires	328	-	-	328	414
Loyer et frais afférents	36 965	-	-	36 965	36 836
Publicité et promotion	300	-	-	300	253
Taxes et permis	34	-	-	34	34
Télécommunications	14 640	-	-	14 640	11 608
	<u>1 194 061</u>	<u>6 485</u>	<u>14 546</u>	<u>1 215 092</u>	<u>1 082 692</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	<u>(56 019) \$</u>	<u>(6 485) \$</u>	<u>(14 546) \$</u>	<u>(77 050) \$</u>	<u>36 174 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS- SAINT-LAURENT
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Exercice terminé le 31 mars 2016**

	2016			2015	
	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immobi- lisations	Fonds de contri- butions pénales	<u>Total</u>	<u>Total</u>
SOLDE AU DÉBUT	126 383 \$	26 936 \$	20 466 \$	173 785 \$	137 611 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(56 019)	(6 485)	(14 546)	(77 050)	36 174
VIREMENT INTERFONDS (Annexe A)	-	-	-	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>70 364 \$</u>	<u>20 451 \$</u>	<u>5 920 \$</u>	<u>96 735 \$</u>	<u>173 785 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT**

**BILAN
31 mars 2016**

	<u>2016</u>			<u>2015</u>	
	<u>Fonds d'adminis- tration générale</u>	<u>Fonds d'immobi- lisations</u>	<u>Fonds de contri- butions pénales</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
ACTIF					
À COURT TERME					
Encaisse	198 949 \$	- \$	- \$	198 949 \$	247 135 \$
À recevoir du Fonds d'administration	-	-	5 920	5 920	20 466
Frais payés d'avance	4 310	-	-	4 310	1 114
	<u>203 259</u>	<u>-</u>	<u>5 920</u>	<u>209 179</u>	<u>268 715</u>
À LONG TERME					
Immobilisations corporelles (note 3)	-	20 451	-	20 451	26 936
TOTAL DE L'ACTIF	<u><u>203 259 \$</u></u>	<u><u>20 451 \$</u></u>	<u><u>5 920 \$</u></u>	<u><u>229 630 \$</u></u>	<u><u>295 651 \$</u></u>
PASSIF					
À COURT TERME					
Créditeurs (note 5)	126 975 \$	- \$	- \$	126 975 \$	101 400 \$
Dû au Fonds de contributions pénales	5 920	-	-	5 920	20 466
TOTAL DU PASSIF	<u>132 895</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>132 895</u>	<u>121 866</u>
ACTIF NET					
Affecté	-	20 451	5 920	26 371	47 402
Non affecté	70 364	-	-	70 364	126 383
TOTAL DE L'ACTIF NET	<u>70 364</u>	<u>20 451</u>	<u>5 920</u>	<u>96 735</u>	<u>173 785</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	<u><u>203 259 \$</u></u>	<u><u>20 451 \$</u></u>	<u><u>5 920 \$</u></u>	<u><u>229 630 \$</u></u>	<u><u>295 651 \$</u></u>

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 6)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administratrice

_____, administratrice

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT
FLUX DE TRÉSORERIE
Exercice terminé le 31 mars 2016**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(77 050)\$	36 174 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>6 485</u>	<u>7 365</u>
	(<u>70 565</u>)	<u>43 539</u>
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation :		
Frais payés d'avance	(3 196)	52
Créditeurs	<u>25 575</u>	<u>8 539</u>
	<u>22 379</u>	<u>8 591</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(<u>48 186</u>)	<u>52 130</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	(<u>2 800</u>)
Flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement	<u>-</u>	(<u>2 800</u>)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(48 186)	49 330
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	<u>247 135</u>	<u>197 805</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	<u>198 949</u> \$	<u>247 135</u> \$
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE:		
Encaisse	<u>198 949</u> \$	<u>247 135</u> \$

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2016**

1- STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'objectif de l'organisme est d'assurer le fonctionnement d'un service d'aide aux victimes et témoins d'actes criminels. L'excédent des produits par rapport aux charges n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale rend compte des activités et des programmes courants ainsi que des activités générales de l'organisme. Les apports (dons et subventions) non affectés et les apports affectés au fonctionnement de l'organisme sont présentés dans ce fonds.

Le fonds d'immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférentes aux immobilisations corporelles.

Le fonds des contributions pénales regroupe l'ensemble des activités reliées à ce fonds.

Comptabilisation des apports

L'organisme utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon cette méthode, les apports (subventions et dons) grevés d'affectations externes sont comptabilisés lors de leur réception dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés. Les apports qui ne sont grevés d'aucune affectation sont comptabilisés dans le fonds d'administration générale.

Ventilation des charges

Les charges directement liées à un fonds sont attribuées à ce fonds.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux ou durées indiqués ci-dessous.

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux ou durée</u>
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	3 ans
Équipement nformatique et de bureau	Amortissement dégressif	20%

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2016**

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des crédettes.

3- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2016</u>			<u>2015</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Améliorations locatives	4 707 \$	3 922 \$	785 \$	2 354 \$
Équipement informatique et de bureau	<u>102 213</u>	<u>82 547</u>	<u>19 666</u>	<u>24 582</u>
	<u>106 920 \$</u>	<u>86 469 \$</u>	<u>20 451 \$</u>	<u>26 936 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS-SAINT-LAURENT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2016**

4- EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit au montant autorisée de 20 000 \$, au taux de 7.2 %, et n'était pas utilisée au 31 mars 2016. La convention est renégociable annuellement.

5- CRÉDITEURS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Fournisseurs et frais courus	6 051 \$	4 936 \$
Salaires et vacances	93 250	81 405
Sommes à remettre à l'État	<u>27 674</u>	<u>15 059</u>
	<u>126 975 \$</u>	<u>101 400 \$</u>

6- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme est locataire d'un local en vertu d'un bail venant à échéance le 30 septembre 2017. Les loyers minimums futurs totalisent 41 394 \$ et comprennent les versements suivants pour les deux prochains exercices: 2017, 27 492 \$ et 2018, 13 902 \$.

L'organisme est locataire d'un second local en vertu d'un bail venant à échéance le 30 octobre 2016. Les loyers minimums futurs totalisent 3 640 \$ et sont exigibles au cours du prochain exercice.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DU BAS- SAINT-LAURENT**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2016

	2016			2015	
	<u>Fonds d'adminis- tration générale</u>	<u>Fonds d'immobi- lisations</u>	<u>Fonds de contri- butions pénales</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
PRODUITS					
Subvention - Ministère de la Justice	1 067 410 \$	- \$	- \$	1 067 410 \$	1 045 279 \$
Contributions pénales et amendes	57 041	-	-	57 041	51 451
Dons	9 745	-	-	9 745	18 465
Projet "Emploi été"	3 396	-	-	3 396	3 329
Remboursement des frais de formation	420	-	-	420	300
Autres	30	-	-	30	42
	<u>1 138 042 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>1 138 042 \$</u>	<u>1 118 866 \$</u>
AMORTISSEMENT					
Améliorations Locatives	- \$	1 569 \$	- \$	1 569 \$	1 569 \$
Équipement informatique et de bureau	-	4 916	-	4 916	5 796
	<u>- \$</u>	<u>6 485 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>6 485 \$</u>	<u>7 365 \$</u>
VIREMENTS INTERFONDS					
Acquisition d'immobilisations coporelles	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>2 800 \$</u>